



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
25 avril 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2013**

3-14 juin 2013, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Rapport annuel du Directeur exécutif**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Rapport du Directeur exécutif pour 2012**

**Analyse cumulative des progrès accomplis dans la mise  
en œuvre du plan stratégique 2008-2013**

*Résumé*

Le présent rapport présente une analyse des progrès accomplis, des obstacles rencontrés et des enseignements tirés dans la mise en œuvre du plan stratégique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour la période 2008-2013. La structure du rapport et l'analyse qui y est développée s'articulent autour du cadre de résultats en matière de développement et du cadre de gestion axée sur les résultats.

Il se concentre sur les points forts tout en faisant référence aux annexes, qui sont consultables séparément sur le site Web du FNUAP, pour fournir une analyse et des informations quantitativement et qualitativement plus détaillées sur la performance et les résultats du FNUAP.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec le Rapport statistique et financier, 2012, DP/FPA/2013/3 (Part I)/Add.1, qui donne des précisions sur les dépenses.

*Éléments de décision*

Les éléments de décision figurent à la section VI du présent rapport.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Contexte mondial. . . . .	3
III. Réponse du FNUAP au contexte mondial . . . . .	4
IV. Résultats en matière de développement. . . . .	7
A. Résultats d'ensemble. . . . .	8
B. Dépenses de financement, par résultat en matière de développement . . . . .	9
C. Progrès par rapport à certains résultats définis dans le plan stratégique . . . . .	10
D. Préoccupations transversales . . . . .	20
V. Cadre de gestion axée sur les résultats . . . . .	22
VI. Éléments de décision. . . . .	27

(Les annexes 1 à 12 peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.)

## I. Introduction

1. Le présent rapport offre une analyse des progrès accomplis, des obstacles rencontrés et des enseignements tirés dans la mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (voir également les documents DP/FPA/2012/6, Part I, DP/FPA/2011/3, Part I et DP/FPA/2011/11). Il présente le contexte mondial et celui de l'organisation dans la mise en œuvre du plan stratégique, met en parallèle les résultats obtenus et les résultats escomptés et présente les dépenses ventilées par résultat en matière de développement. Les éléments de décision figurent à la section VI.

2. Le présent rapport met à profit toute une gamme de sources d'information, et notamment : a) les rapports annuels de tous les services du FNUAP; b) les examens et évaluations du programme; c) la base de données sur les bonnes pratiques; d) les enquêtes auprès du personnel; e) les enquêtes menées par des partenaires du FNUAP; et f) des rapports externes. Les informations tirées de ces sources sont triangulées afin d'arriver à une perspective équilibrée.

## II. Contexte mondial

3. Le contexte mondial pendant la période du plan stratégique, 2008-2013, a été marqué par d'énormes changements socioéconomiques qui ont eu de fortes répercussions pour le FNUAP.

4. Trois objectifs importants parmi ceux du Millénaire pour le développement, notamment celui consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté, ont été atteints trois ans avant la date butoir de 2015. En revanche, les progrès concernant l'objectif 5 (A et B) relatif à l'amélioration de la santé maternelle n'ont pas été suffisamment rapides pour que cet objectif puisse être atteint en 2015. Par ailleurs, si la pauvreté a bien reculé, il n'en a pas été de même des inégalités, y compris de l'inégalité entre les sexes.

5. La population mondiale a franchi le seuil des 7 milliards en 2012, rappelant à la communauté internationale non seulement qu'elle avait augmenté de près de deux milliards depuis l'adoption du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994, mais aussi que la situation démographique s'était profondément transformée. Il existe aujourd'hui des variations sans précédent entre les conditions démographiques à l'intérieur même des pays et entre les pays et les régions. Bien qu'un nombre croissant de pays connaissent le problème du vieillissement de la population, la croissance démographique dans les pays en développement à forte fécondité a « explosé » et le monde connaît actuellement une cohorte plus importante qu'elle ne l'a jamais été de jeunes, dont beaucoup ont d'énormes difficultés à réaliser leur potentiel. Il est aussi à craindre que l'évolution démographique exercera à l'échelle mondiale une pression sur les ressources naturelles et que, associée aux modes de consommation, elle placera la durabilité au cœur des préoccupations internationales.

6. Si le monde continue de bénéficier d'une révolution technologique sans précédent, en particulier dans le domaine des communications, la crise économique et financière qui sévit à travers le monde a durement frappé de nombreux pays et a plafonné les ressources disponibles pour le développement international. Les conflits et l'insécurité ont persisté, notamment dans les pays en crise et en

transition. Parallèlement à l'austérité monétaire, une importance renforcée est accordée à l'efficacité, à l'efficience et à la responsabilité dans la production de résultats. Cela a également contribué à grossir les investissements dans des formes novatrices de coopération au service du développement, comme par exemple la coopération Sud-Sud et les mécanismes axés sur le marché, et à rechercher un nouvel équilibre entre le développement et l'action humanitaire.

### **III. Réponse du FNUAP au contexte mondial**

7. Le FNUAP a répondu au contexte mondial en s'attachant à repositionner son mandat pour faire face avec plus d'efficacité aux priorités mondiales, régionales et nationales et aux cadres de développement.

8. À l'échelon mondial, le FNUAP mènera l'action de la CIPD au-delà de l'examen prévu en 2014, qui offrira également une occasion de contribuer à l'élaboration des politiques à venir en matière de population mondiale et de développement aux niveaux national, régional et mondial. Une consultation mondiale lancée par le FNUAP vise à la fois à faire avancer le programme de la CIPD et à garantir sa pleine intégration dans le programme de développement mondial pour l'après-2015. Afin de maintenir et de renforcer l'engagement mondial en faveur des questions qui intéressent la CIPD, un enquête mondiale et des conférences thématiques ont été organisées avec la participation des États Membres, des organismes du système des Nations Unies, de la société civile et des milieux universitaires pour débattre des progrès accomplis jusqu'ici et des orientations futures. Pour la première fois, sous la direction du FNUAP, les instances du système des Nations Unies examineront conjointement l'ordre du jour de la CIPD lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 2014.

9. Le FNUAP a participé activement aux débats sur le programme de développement pour l'après-2015. Il a fourni une importante documentation pour alimenter les discussions thématiques et a recommandé de mieux positionner le programme d'action de la CIPD dans le cadre de développement pour l'après-2015. Le FNUAP a ainsi fourni des données et une analyse pour les rapports annuels du Secrétaire général sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les publications à paraître d'ici à l'échéance de 2015. Le Fonds a également participé au groupe interinstitutions chargé de l'estimation de la mortalité maternelle, qui a publié les tendances pour la période 1990-2010, et appuyé l'analyse comparative de l'urbanisation et de ses liens avec la croissance économique et le développement social dans les pays du groupe BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Grâce aux efforts de sensibilisation qu'il avait déployés avant et pendant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, le FNUAP a obtenu l'inclusion de messages sur l'accès universel à l'hygiène sexuelle et à la santé génésique et à la planification familiale, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et enfin l'utilisation de données et de projections démographiques dans le document final de la Conférence Rio+20.

10. Les efforts de sensibilisation du FNUAP ont contribué à ce que les questions de planification familiale occupent désormais le devant de la scène internationale. En 2012, la coopération du FNUAP avec le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Fondation Bill et Melinda Gates et d'autres parties prenantes a assuré le succès du Sommet de Londres sur la

planification de la famille. Ce sommet a obtenu des engagements sans précédent des États Membres en faveur de la défense des droits fondamentaux des femmes en mettant des contraceptifs peu coûteux et capables de sauver des vies humaines, des informations, des services et des fournitures à la disposition de 120 millions supplémentaires de jeunes filles et de femmes dans les pays les plus pauvres d'ici à 2020. Afin de traduire ces engagements en actes, le FNUAP a formulé une nouvelle stratégie de planification familiale.

11. Le FNUAP a également contribué à fixer des normes en matière de droits de la procréation en apportant son appui dans les domaines ci-après : a) résolutions du Conseil des droits de l'homme sur la mortalité et la morbidité maternelles; b) travaux avec les organes conventionnels de l'ONU; et c) résolution de l'Assemblée générale sur les mutilations génitales féminines (MGF).

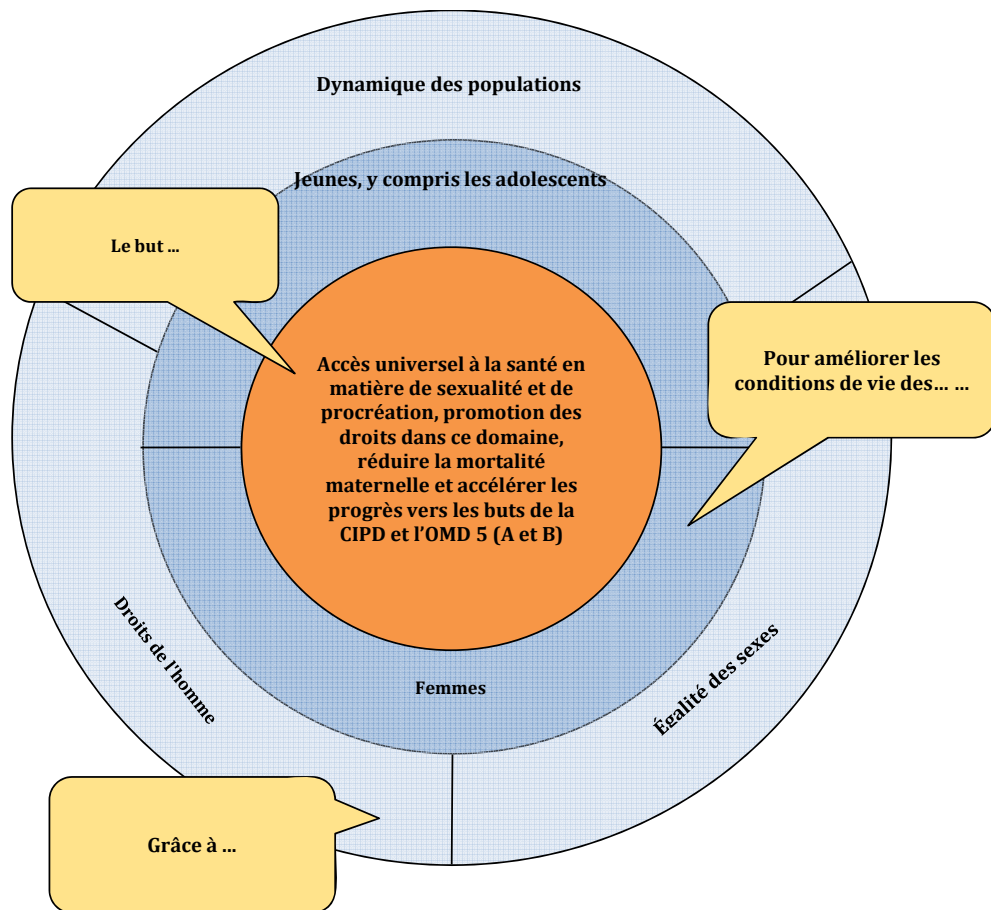
12. Le FNUAP a collaboré étroitement avec les États Membres pour appuyer la résolution historique sur les adolescents et les jeunes que la Commission de la population et du développement a adoptée à sa quarante-cinquième session, et a renforcé sa défense des droits des adolescentes, en particulier des plus marginalisées et de celles qui risquent de vivre dans de mauvaises conditions d'hygiène sexuelle et de santé génésique, y compris les autochtones. À l'occasion de la première célébration de la Journée internationale de la fille, en 2012, le Fonds a renforcé la visibilité au niveau mondial du mariage d'enfants en rassemblant de nouvelles preuves, en organisant des échanges et en agissant, en suscitant des activités de plaidoyer en faveur de la création de partenariats et en sensibilisant le public à la nécessité de s'adresser aux filles à risque et aux filles mariées. Le Fonds s'est engagé à intensifier ses efforts dans 12 pays où le taux des mariages d'enfants est élevé, dont le Guatemala, l'Inde, le Niger et la Zambie.

13. Au sein du système des Nations Unies, le Fonds a participé activement aux initiatives de réforme de l'ONU entreprises pour répondre à la transformation du contexte mondial, dont il a pris la tête dans certains cas.

14. Le Fonds a lui-même connu un changement de direction avec l'arrivée d'un nouveau Directeur exécutif, qui a pris ses fonctions en 2011, et la désignation de deux nouvelles directrices exécutives adjointes en 2012.

15. Sous la direction de son nouveau Directeur exécutif, le FNUAP a entrepris d'importantes réformes institutionnelles motivées principalement par l'examen à mi-parcours, en 2011, de son plan stratégique pour 2008-2013. Cet examen à mi-parcours a marqué un tournant dans la vie de l'organisation dans la mesure où il a transformé la manière dont le Fonds menait ses opérations en précisant son orientation et sa vision stratégiques et en mettant l'accent sur son excellence opérationnelle. En conséquence, une nouvelle orientation stratégique a été adoptée, familièrement appelée « œil de la cible », pour désigner la figure qui résume la nouvelle orientation stratégique du Fonds et son recentrage (figure 1).

Figure 1  
Nouvelle orientation stratégique du Fonds : la « cible »



16. Comparée au plan stratégique pour 2008-2011, qui comptait trois objectifs et 13 résultats de développement, la version révisée pour 2012-2013 a un seul objectif et sept résultats. Par ailleurs, les produits en matière de gestion ont été ramenés de neuf à quatre. Afin d'appuyer la mise en œuvre de ce plan révisé, le Fonds a élaboré un plan de travail qui comporte sept grands domaines d'intervention : a) programmation ciblée; b) appui et action ciblée sur le terrain; c) communications; d) renforcement des qualifications et autonomisation du personnel; e) rationalisation de la gestion et des opérations; f) élimination des cloisonnements organisationnels; et g) responsabilisation du personnel de direction. Les changements introduits par l'examen à mi-parcours et le plan d'activité ont renforcé l'organisation et sont signalés dans l'ensemble du présent rapport.

17. Certains signes témoignent désormais du ciblage accru des programmes du FNUAP. Les bureaux de pays ont recentré leurs programmes et les hauts fonctionnaires ont mis en place des structures facilitatrices, comme par exemple le Comité d'examen du Programme, et des stratégies détaillées pour deux domaines

ciblés, à savoir les adolescents et les jeunes, d'une part, et la planification familiale, d'autre part.

18. Le Comité d'examen du Programme, qui est présidé par le Directeur exécutif, examine tous les descriptifs de programmes de pays avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'administration afin de vérifier leur qualité, leur ciblage et leur alignement sur le plan stratégique. Depuis la création de ce comité, le pourcentage des descriptifs de programmes de pays qui répondent aux critères de la gestion axée sur les résultats et de la programmation fondée sur des données factuelles a sensiblement augmenté, passant de 50 % de ceux soumis au Conseil d'administration en juin 2011 à 92 % en juin 2012. Désormais, les descriptifs portent en moyenne sur quatre des sept domaines du cadre de résultats en matière de développement au lieu de tenter de les aborder tous.

19. Parallèlement au renforcement du ciblage des programmes, le FNUAP s'est préoccupé de la prolifération des partenaires de développement et des plans de travail annuels. Il semblerait qu'un meilleur alignement des programmes de pays sur le plan stratégique révisé ait réduit le nombre des partenaires opérationnels, dans une proportion qui peut atteindre 50 % dans certains cas. Une tendance analogue a été observée concernant les plans de travail annuels.

20. Pour mieux faire face aux besoins de l'appui opérationnel, la Division des programmes a été réorganisée afin de consacrer plus de ressources et d'attention au terrain; et deux groupes thématiques ont été retenus, à savoir la santé des femmes en matière de procréation, d'une part, et les adolescents et les jeunes, d'autre part. Cela a permis d'éliminer les cloisonnements organisationnels, de faciliter l'action multifonctionnelle et d'accélérer l'exécution du programme.

21. L'effet du renforcement de l'appui aux pays s'est fait sentir dans l'ensemble de l'organisation. D'après le sondage mondial du personnel, le pourcentage des membres du personnel des bureaux de pays qui estimaient recevoir un appui suffisant du siège est passé de 56 % en 2009 à 63 % à la fin de 2012.

22. Les données semblent aussi indiquer que les communications du FNUAP s'améliorent. Le pourcentage des membres du personnel qui se déclarent satisfaits de l'information qu'ils reçoivent est passé de 70 à 75 %. Les enquêtes réalisées par des partenaires confirment cette constatation. Le pourcentage des partenaires du FNUAP qui reconnaissent que les communications du Fonds sont claires est passé de 78 % en 2010 à 89 % en 2012. Une nouvelle amélioration des communications internes et externes est attendue avec l'adoption en 2012 de la nouvelle stratégie des communications du Fonds. Ce sera là un élément décisif pour le succès de la mise en œuvre des nouvelles stratégies concernant la planification familiale, les adolescents et les jeunes, et aussi l'action humanitaire.

23. Tous ces changements visent à faire du FNUAP une organisation plus efficiente, efficace et souple pour l'exécution de son mandat et l'intégration du programme d'action de la CIPD dans celui, plus vaste, du développement mondial.

#### **IV. Résultats en matière de développement**

24. La présente section est consacrée à l'analyse des progrès accomplis en 2012-2013 pour atteindre l'objectif du cadre de résultats en matière de développement, à savoir les sept résultats et les 18 produits approuvés lors de l'examen à mi-parcours,

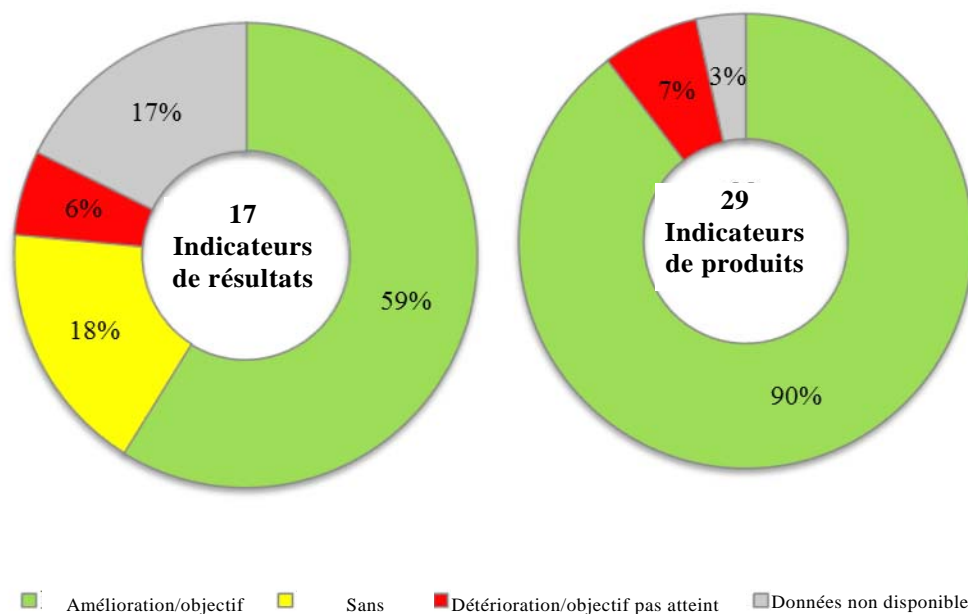
ainsi que des dépenses nécessaires à cet effet. Dans la mesure où les données sont disponibles et permettent de dégager une tendance, l'analyse qui en est faite dans le présent rapport offre une vue d'ensemble de la période 2008-2012, en particulier en matière de résultats.

### A. Résultats d'ensemble

25. Globalement, les indicateurs de résultats du plan stratégique donnent à penser que les réalisations ont été modestes pendant la période qui correspond au plan stratégique, ainsi qu'il ressort de la figure 2. Cela s'explique en partie du fait que la période de référence sur laquelle porte le présent rapport, 2010-2012, est trop courte pour s'attendre à des changements mesurables dans des indicateurs tels que la mortalité maternelle et l'usage des contraceptifs. Toutefois, une comparaison entre les résultats et les indicateurs de produits offre un tableau plus positif. Malgré les insuffisances propres à certains indicateurs, les résultats semblent très concluants, puisque 26 des 29 objectifs ont été atteints, ainsi qu'il ressort de la figure 2. Voir l'annexe 2 pour des études de cas sur les réalisations du Fonds et l'annexe 12 pour des rapports complémentaires.

Figure 2

#### Tendances des indicateurs de résultats et réalisation des objectifs des indicateurs de produits



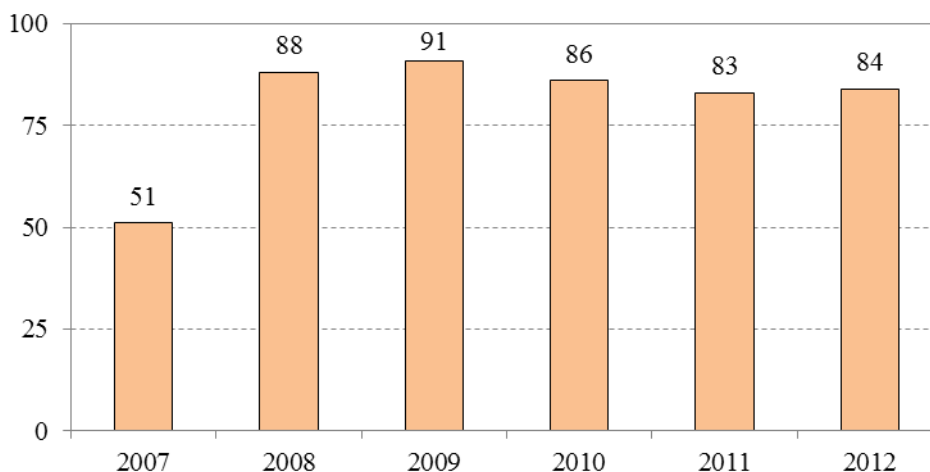
26. Le FNUAP a fait progresser la connaissance de la dynamique des populations et appuyé sa prise en compte dans les stratégies nationales de développement et les accords internationaux. Au niveau des pays, le Fonds a aidé les institutions nationales à incorporer les questions touchant la population dans les stratégies



nationales de développement. Les programmes de pays du FNUAP ont aidé directement de nombreux pays à formuler leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leurs plans nationaux de développement. Dans certains pays, les questions relatives à la population ont été intégrées dans des cadres de planification infranationaux et, dans d'autres pays, des données sont réunies pour promouvoir l'intégration de ces questions dans le dialogue national sur les politiques.

Figure 3

**Pourcentage des bureaux de pays ayant signalé avoir atteint les objectifs fixés pour plus de 75 % des produits prévus dans les plans de travail annuels pendant la période 2007-2012**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2012.

27. Bien que la mesure des résultats du Fonds se soit améliorée à la suite de l'examen à mi-parcours, des difficultés subsistent, notamment les suivantes : a) faiblesse des mécanismes de mesure des résultats, notamment pour le travail en amont; b) irrégularité du suivi des programmes; et c) insuffisance des orientations dans le programme sur la manière dont les Fonds devrait fonctionner dans différentes situations. La solution de ces problèmes devra être une priorité dans l'élaboration du plan stratégique suivant pour 2014-2017. Certaines questions, l'orientation du programme par exemple, sont déjà abordées par le biais des nouvelles stratégies applicables à la planification familiale ou aux adolescents et aux jeunes. Les efforts en cours pour améliorer les résultats par le biais du contrôle des portefeuilles sont également prometteurs.

## **B. Dépenses de financement, par résultat en matière de développement**

28. Les ressources, ordinaires et autres, que le FNUAP a consacrées en 2012 aux sept groupes de résultats en matière de développement se sont élevées à 603 millions de dollars. Sur ce montant, la tranche la plus importante, soit

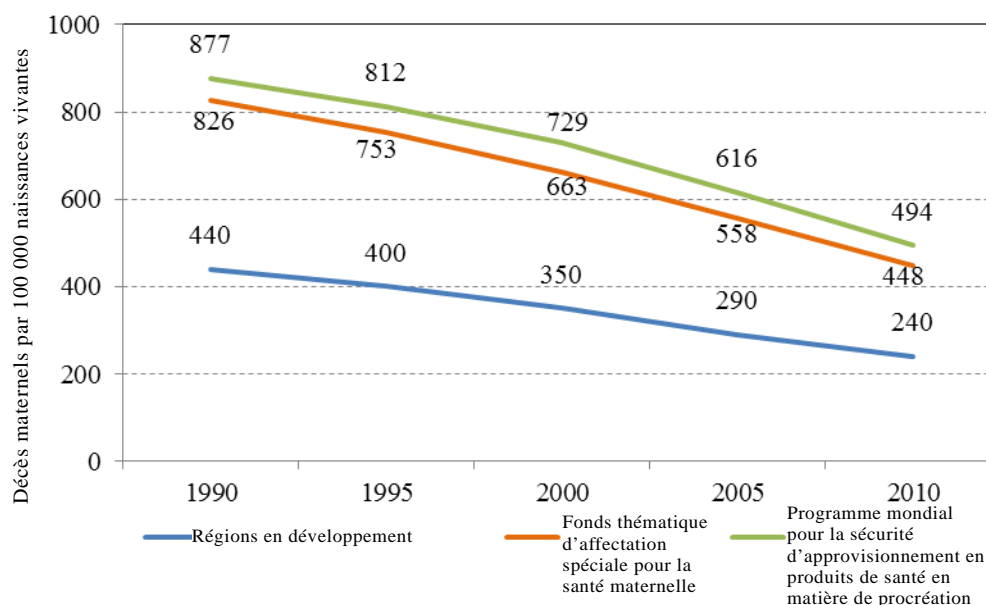
169 millions de dollars (28 %), correspond à la santé maternelle et à la santé des nouveau-nés; la deuxième, qui s'élève à 153,5 millions de dollars (25,5 %) correspond à la planification familiale. La part restante des dépenses, soit 46,5 %, est répartie entre les cinq autres domaines d'intervention. Indépendamment des résultats obtenus en matière de développement, un montant supplémentaire de 72,2 millions de dollars a été consacré à des activités du programme, essentiellement liées à la coordination et à l'assistance (66,6 millions de dollars). Des précisions figurent dans le cadre intégré d'allocation des ressources, à l'annexe 2. Toutes les données financières pour 2012 sont provisoires.

### **C. Progrès par rapport à certains résultats définis dans le plan stratégique**

**But : Réaliser l'accès universel à la santé en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification de la famille), promouvoir les droits en matière de procréation, réduire la mortalité maternelle et accélérer les progrès concernant le programme de la CIPD et l'OMD 5 (A et B)**

29. L'évolution de deux des indicateurs clefs qui mesurent les progrès réalisés en vue d'atteindre cet objectif est indiquée ci-dessous. Ainsi qu'il ressort de la figure 4, au cours de la période à laquelle correspond le plan stratégique, la mortalité maternelle dans les régions en développement a continué d'évoluer dans un sens positif, y compris dans les pays sur lesquels portent le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle et le Programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Il convient toutefois de noter que l'abaissement de la mortalité maternelle a été inégal, cette mortalité restant 15 fois plus élevée dans les pays en développement que dans les pays développés, tandis qu'en Afrique sub-saharienne, elle représente encore, selon les estimations, environ 56 % de la totalité des décès liés à la maternité dans le monde. Dans l'ensemble, l'abaissement de la mortalité maternelle a été plus lent qu'il ne devrait être pour atteindre l'objectif 5A des OMD.

Figure 4  
Tendances de la mortalité maternelle

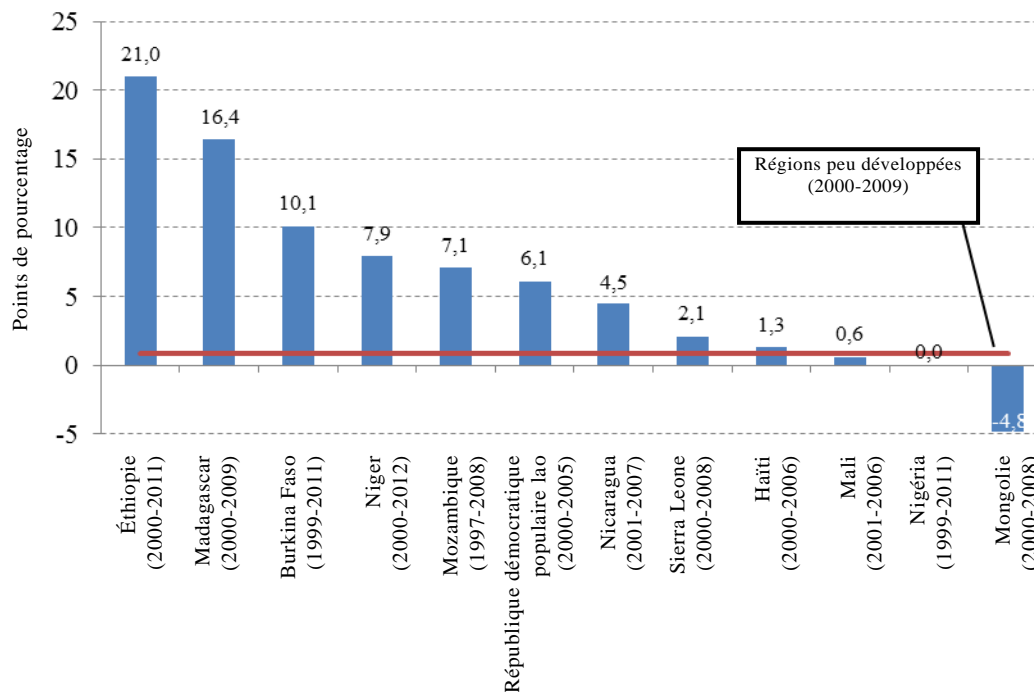


Source : OMD5b+Info du FNUAP et tendances de la mortalité maternelle : de 1990 à 2010, OMS, UNICEF, FNUAP et estimations de la Banque mondiale.

30. L'évolution des tendances pour l'objectif 5B des OMD relatif à l'utilisation de la planification de la famille pendant la période prévue pour la réalisation des OMD a également été positive depuis 2000, bien que plus lente que pendant les années 90 et très variable d'un pays à l'autre. C'est ainsi qu'entre 2000 et 2012, la prévalence des méthodes modernes de contraception a doublé dans des pays tels que l'Éthiopie, Madagascar et le Rwanda. Dans d'autres pays en revanche, par exemple le Cameroun, le Nigéria et le Sénégal, la prévalence de la contraception n'a que très peu évolué et elle est demeurée faible.

31. La figure 5 illustre les progrès de l'utilisation des contraceptifs modernes dans les régions peu développées et dans les 12 pays qui bénéficient d'une assistance pluriannuelle du Programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (pays de la « première vague »). Même si les taux d'utilisation ont évolué de manière positive dans les régions moins développées depuis 2000, les progrès sont infimes, soit inférieurs à 1%. Dans les 12 pays prioritaires qui bénéficient de l'appui du Programme mondial susmentionné, le résultat a été mitigé : l'augmentation de la prévalence de la contraception a été plus marquée dans neuf d'entre eux, parfois dans une proportion 10 fois supérieure à celle des régions peu développées, mais elle a été inférieure dans les trois restants, et dans l'un d'entre eux, il y a en fait eu un recul de la prévalence de la contraception.

Figure 5  
**Évolution de la prévalence des méthodes modernes de contraception dans les pays peu développés par rapport aux pays de la « première vague » du Programme mondial (GPRHCS)**



### Réalisation 1

**La dynamique des populations et ses liens réciproques avec les besoins des jeunes (y compris les adolescents), la santé en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification de la famille), l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté dans les stratégies et plans de développement nationaux et sectoriels**

32. Le nombre de pays dont les plans nationaux de développement tenaient compte des liens réciproques entre la dynamique des populations et la pauvreté a augmenté (voir annexe 1). En particulier, entre 2010 et 2012, le nombre de pays dont les plans nationaux de développement tenaient compte des nouveaux problèmes démographiques, le vieillissement par exemple, a quasiment doublé, passant de 23 à 43, tandis que le nombre de ceux dont les plans tenaient compte des besoins des jeunes est passé de 49 à 59.

33. Le FNUAP a continué de renforcer les capacités des pays à inclure la dynamique des populations et la santé en matière de sexualité et de procréation dans les politiques, les plans et les programmes de développement en diffusant des connaissances, en équipant les décideurs et les planificateurs des connaissances et des compétences appropriées et en appuyant l'utilisation de données factuelles. Le FNUAP a publié des documents critiques établis à partir de données factuelles

comme celui intitulé *Vieillir au vingt et unième siècle*<sup>1</sup>, qui visait à informer les pays sur le rythme et les incidences du vieillissement et a conduit à l'intégration de cette question dans les politiques nationales de 35 pays. Le FNUAP a également financé dans 73 pays des initiatives de renforcement des capacités en vue d'intégrer la dynamique des populations dans les plans et les programmes de développement, et il a facilité l'utilisation de données factuelles afin d'intégrer la santé en matière de sexualité et de procréation dans les plans nationaux de santé de 54 pays, dépassant ainsi de 18 pays l'objectif fixé pour 2012. Le Forum mondial des jeunes, que la CIPD a organisé avec succès à Bali en 2012, a été la première rencontre tenue par la jeunesse mondiale et pour la jeunesse mondiale sous l'égide de l'ONU.

34. Entre 2010 et 2012, le FNUAP a aidé 74 pays (l'objectif était de 40) à mettre en place des mécanismes pour permettre aux jeunes et aux adolescents de participer aux activités de concertation et de programmation. Parmi ces mécanismes figuraient des approches novatrices, comme le mouvement dirigé par des jeunes sur le thème *Dix jours d'activisme*<sup>2</sup>, qui a rassemblé des jeunes pour mieux faire connaître les droits fondamentaux des jeunes dans plus de 50 pays et a abouti à des résultats tangibles. En Ouganda et en Zambie, par exemple, des informations ont été diffusées sur la manière d'entreprendre sous la direction de jeunes des travaux de recherche participative et l'élaboration de stratégies de sensibilisation à partir de données sur la démographie et la santé; aux Maldives et au Pakistan, par ailleurs, des données ont servi à plaider pour l'investissement social en faveur des jeunes.

35. Des données fiables sur la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation, en particulier pour des groupes marginalisés tels que les jeunes autochtones, ne sont souvent pas disponibles. La stratégie récemment mise au point par le Fonds à l'égard des adolescents et des jeunes apportera un appui technique pour surmonter cette difficulté. Les institutions nationales qui s'occupent des adolescents et des jeunes ont souvent tendance à le faire de manière cloisonnée au lieu d'utiliser des méthodes intégrées. La programmation conjointe parmi les institutions des Nations Unies continuera d'être utilisée pour surmonter cette difficulté et pour promouvoir des solutions harmonisées et intégrées, ce qui sera également facilité par la récente désignation du FNUAP à la coprésidence du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.

## Réalisation 2

### Amélioration de l'accès aux services de santé maternelle et de soins aux nouveau-nés et de l'utilisation de ces services

36. L'accès des femmes aux services de santé maternelle et de soins aux nouveau-nés et l'utilisation de ces services se sont améliorés pendant la période 2008-2012. Dans les pays en développement, la proportion des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est passée de 63 % à 65 % entre 2008 et 2010. Dans les 61 pays considérés comme prioritaires dans le rapport *Countdown to 2015*, cet indicateur est passé de 49 % entre 2000 et 2005 à 57 % pendant la période 2006-2011. En outre, le nombre des pays où le taux de naissances vivantes par césarienne est inférieur à 5 % a été ramené de 46 en 2010 à 33 en 2012, ce qui est le signe d'un renforcement des capacités nationales en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (EmONC).

<sup>1</sup> Voir <https://www.unfpa.org/public/home/publications/pid/11584>.

<sup>2</sup> Voir <http://www.10daysofactivism.com/>.

37. Le FNUAP appuie des interventions de réduction de la mortalité maternelle et néonatale dans la plupart des pays en développement et concentre ses fonds thématiques sur le financement d'un renforcement des efforts nationaux dans les pays où la mortalité maternelle est élevée. Voici quelques-uns des fonds thématiques du FNUAP avec indication du nombre de pays en bénéficiant : fonds pour l'élimination des fistules (plus de 50 pays), Programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (HPRHCS) (46 pays, voir annexe 4), et Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle (43 pays, voir annexe 3). Le FNUAP appuie également l'amélioration de la pertinence culturelle des soins en matière de sexualité et de procréation dans le cas des femmes et des jeunes autochtones, ainsi que l'intégration des services de protection des enfants contre l'infection à VIH dans les 22 pays prioritaires du Plan mondial d'ONUSIDA pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015.

38. Le FNUAP a renforcé les capacités en matière de services de sages-femmes par deux moyens principalement. D'une part, un programme de formation à la profession de sage-femme a été lancé en vue d'améliorer l'éducation, les politiques de l'emploi et les associations nationales dans ce secteur, ce qui a eu pour effet d'accroître les inscriptions dans les écoles de sages-femmes et les capacités dans 30 pays, dont le Burkina Faso, le Cambodge, l'Éthiopie, le Guyana et Madagascar. D'autre part, en 2012, un module de formation interactif a été mis au point afin de transformer la manière dont les agents de santé de proximité sont formés. Cela a été le fruit d'un partenariat novateur avec Intel, l'OMS et le Johns Hopkins Program for International Education in Gynecology and Obstetrics Corporation (Jhpiego).

39. Le FNUAP a également appuyé le renforcement des capacités au niveau infranational pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (EmONC) dans 32 pays, dépassant ainsi l'objectif de 25 pays qui avait été fixé pour 2012. Cela a notamment nécessité l'évaluation des besoins dans ce secteur afin de pouvoir planifier la multiplication des services de maternité très performants et améliorer les installations. Les travaux à cet effet ont été menés à bien dans 30 pays, dont le Bénin, le Guyana, Haïti, Madagascar et la République démocratique du Congo. Les audits sur la mortalité maternelle et les mesures de lutte appropriées ont été améliorés grâce au manuel sur la question produit par le partenariat H4 (H4). Entre 2008 et 2012, le FNUAP a financé, au bénéfice de 6 671 membres du personnel de partenaires aux échelons national, régional et mondial, une formation axée sur l'intégration des services de santé maternelle et néonatale dans les situations humanitaires.

40. La Campagne pour éliminer les fistules, lancée en 2003 sous la direction du FNUAP, a permis de braquer les projecteurs sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation et de répondre aux besoins de nombreuses femmes invalidées par des fistules obstétricales. En 2012, le Fonds a directement financé le traitement chirurgical de 7 000 femmes et jeunes filles, mais sans atteindre l'objectif de 8 000 qui avait été fixé. Le Fonds a également aidé plus de 50 pays à appeler l'attention sur ce problème, à mobiliser des fonds et à obtenir une assistance technique pour prévenir les fistules, les traiter et faciliter la réinsertion sociale des victimes.

41. Des évaluations, comme par exemple l'évaluation thématique du soutien du FNUAP à la santé maternelle pour la période 2000-2011, ont montré que les

programmes de santé maternelle du Fonds correspondent aux priorités nationales en matière de santé procréative et sexuelle et que la stratégie de renforcement des capacités a contribué à accroître l'utilisation des services de santé maternelle de haute qualité. Toutefois, cette évaluation a également montré que, pendant la décennie considérée, l'aptitude du Fonds à avoir un impact au niveau national a souffert pour les raisons suivantes : a) insuffisance des effectifs et de l'éventail de leurs compétences; b) court terme des cycles de planification (annuels); c) insuffisance de la notion fondamentale de « vulnérabilité »; et d) mauvaise qualité des dispositifs de suivi des résultats et du rassemblement d'éléments de preuve spécifiques sur les programmes. Les fonds thématiques et la version révisée du Manuel des politiques et procédures, qui permettent désormais d'avoir des plans de travail pluriannuels et comportent des outils de gestion des connaissances, ont répondu à ces problèmes. En outre, un document directif sur la « vulnérabilité » est en cours d'élaboration et un élargissement de l'éventail des compétences du personnel a été entrepris.

### **Réalisation 3**

#### **Amélioration de l'accès à des services de qualité en matière de planification de la famille et de l'utilisation de ces services par les individus et les couples en fonction de leurs intentions en matière de procréation**

42. Depuis 2000, la proportion des femmes mariées dans les pays en développement qui utilisent des méthodes modernes de contraception s'est stabilisée à 56 %. En 2012, dans les pays en développement, sur un nombre estimatif de 867 millions de femmes qui souhaitaient éviter une grossesse au cours des deux années suivantes, 645 millions seulement avaient accès à des méthodes modernes de contraception. Cela représente une augmentation de 42 millions par rapport à 2008, mais montre que 222 millions de femmes n'ont pas accès à ces services. Le pourcentage de pays dotés de postes de prestation de services qui offrent au moins trois méthodes modernes de contraception est passé de 37 % en 2009-2010 à 44 % en 2011-2012.

43. Au cours de l'année écoulée, le FNUAP s'est employé en tant que chef de file à convaincre les institutions du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement de promouvoir la planification familiale. Le Fonds assure actuellement le secrétariat de l'assistance coordonnée au groupe des fournisseurs de produits de santé procréative, qui a résolu les problèmes d'approvisionnement et évité les ruptures de stock dans de nombreux pays. En 2012, le Fonds a également participé en tant que chef de file à l'établissement de la Commission des Nations Unies sur les produits d'importance vitale pour les femmes et les enfants, dont il assure la vice-présidence et le co-secrétariat.

44. Le FNUAP a encouragé les gouvernements à financer, mettre au point et exécuter des programmes d'intensification de la planification de la famille, et leur a apporté un soutien à cet égard. Par voie de conséquence, des priorités nationales et de nouvelles stratégies de planification de la famille ont été arrêtées dans divers pays tels que l'Iraq, le Soudan et le Yémen, en même temps que les affectations budgétaires pour l'achat de contraceptifs étaient majorées dans d'autres pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Nicaragua. Entre 2007 et 2012, par le biais du Programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (HPRHCS), près de 600 millions de dollars ont été mobilisés pour l'achat de ces produits et le renforcement des régimes de santé (voir annexe 5).

45. L'appui du FNUAP, en particulier pour ce qui est de la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, a été jugé « pertinent et efficace » dans la majorité des évaluations des programmes de pays effectuées en 2011, dans lesquelles toutefois il était noté que bon nombre de ces programmes de pays ne spécifiaient pas leur « théorie du changement » concernant la planification de la famille, ne prévoyaient pas de stratégie de sortie et n'utilisaient qu'insuffisamment les éléments de preuve disponibles pour justifier la stratégie adoptée. Le prochain plan stratégique traitera explicitement des « théories du changement » susceptibles d'être adaptées aux programmes de pays, et mettra l'accent sur l'intégration de la planification de la famille dans la programmation de la santé procréative. La gestion des connaissances sera aussi renforcée afin de promouvoir et de développer une culture de la programmation fondée sur des données factuelles.

#### **Réalisation 4**

##### **Amélioration de l'accès à des services de qualité en matière de prévention du VIH et des IST et de l'utilisation de ces services, en particulier pour les jeunes (y compris les adolescents) et autres populations clefs à risque**

46. Entre 2001 et 2011, l'incidence du VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans a été ramenée de 0,7 % à 0,6 % pour les jeunes femmes, et de 0,4 % à 0,3 % pour les jeunes hommes. L'évolution des comportements préventifs a été mitigée. Dans les pays où l'épidémie est généralisée, l'utilisation du préservatif masculin a augmenté dans bon nombre d'entre eux, mais elle a diminué au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Ouganda; la multiplicité des partenaires a diminué au Kenya, au Malawi, en Mozambique, en Namibie, au Nigéria et en Zambie, mais elle a augmenté en Côte d'Ivoire, au Guyana et au Rwanda. Parallèlement, l'information concernant les préservatifs masculins est restée insuffisante, en particulier parmi les femmes jeunes, dans plusieurs des pays touchés par une épidémie généralisée.

47. Le FNUAP continue d'appliquer le cadre d'intervention de l'ONU pour réduire les nouvelles infections à VIH parmi les jeunes, les femmes et autres groupes vulnérables de la population (travailleurs sexuels, hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes et transsexuels). Le FNUAP a concentré son action sur 38 pays (voir annexe 7) et, entre 2010 et 2012, il a fourni un appui à 25 pays, dépassant ainsi l'objectif de 20 que prévoyait le plan stratégique, pour leur permettre de procéder à des évaluations des liens entre la santé en matière de sexualité et de procréation et le VIH, ainsi qu'à la mise au point et à l'actualisation d'un kit de ressources en ligne sur ces liens.

48. Le FNUAP a appuyé l'achat de préservatifs masculins et s'est attaché à créer une demande à cet égard. Dès 2012, comme prévu, six pays avaient reçu un appui et mis en œuvre le cadre global de stimulation de la demande de préservatifs ciblé sur les jeunes, et 86 pays avaient appliqué la stratégie en 10 étapes du programme complet de distribution de préservatifs, qui porte notamment sur l'élaboration de stratégies nationales, de politiques et de plans d'action dans ce domaine. En 2011, le FNUAP a été le plus important fournisseur public de préservatifs masculins et le deuxième de préservatifs féminins.

49. Dans des pays tels que le Ghana, la Namibie et le Malawi, le FNUAP a renforcé les capacités des réseaux de jeunes tels que Jeunes chef de file et le Fonds



VIH des jeunes leaders, qui ont permis aux jeunes de faire entendre leurs opinions et de participer à des activités de plaidoyer et à des débats sur les politiques publiques d'accès aux services, sur une éducation sexuelle pertinente et de participer à des programmes sur la santé procréative et sexuelle/le VIH. Le Fonds s'est employé à renforcer la protection des droits de l'homme et l'accès aux services des groupes clefs de la population dans 80 pays. Entre 2010 et 2012, il a apporté un appui à 27 des 38 pays prioritaires (l'objectif était de 25) qui menaient des programmes pour répondre aux besoins des travailleurs sexuels en matière de VIH et de santé procréative et sexuelle.

50. Les normes sociales qui débouchent sur la stigmatisation et la pénalisation des personnes séropositives constituent des obstacles majeurs, et il est difficile dans de nombreux pays de toucher les groupes vulnérables de la population, notamment les travailleurs sexuels. La précarité de la situation financière renforce encore le besoin d'intensifier les investissements au plan national et de consolider les partenariats avec des mécanismes de financement tels que le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme. Une solide participation aux mécanismes interinstitutions de lutte contre le VIH a permis d'améliorer les résultats et les activités interinstitutions et interprogrammation afin d'aider les pays à atteindre les objectifs de la déclaration politique de 2011 sur le VIH/sida.

### **Réalisation 5**

#### **Promotion de l'égalité des sexes et des droits en matière de procréation, principalement par des activités de plaidoyer et la mise en œuvre de lois et de politiques**

51. La proportion des pays qui sont tenus de soumettre un rapport national au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et qui ont mis en place des mécanismes pour l'application des lois et des politiques de promotion de l'égalité des sexes est passée de 45 % en 2011 à 48 % en 2012. Toutefois, le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou vivaient maritalement avant 18 ans demeure élevé, soit 35 %, et dans l'ensemble, sept femmes sur 10 déclarent avoir connu la violence physique et/ou sexuelle durant leur vie.

52. Depuis 2011, le FNUAP a aidé 119 pays (l'objectif était de 115 pays) à mettre en œuvre des accords internationaux et des lois nationales sur l'égalité des sexes et les droits en matière de santé procréative. Le Fonds a également aidé 29 des 30 pays cibles à élaborer des politiques et des programmes de prévention de la violence sexiste et a financé la formation de 2 884 membres du personnel (l'objectif était de 1 500 personnes) à la programmation de la prévention de la violence sexiste dans les situations humanitaires. En voici quelques-uns des points forts : la Guinée-Bissau et le Kenya ont promulgué de nouvelles lois sur la prévention de la violence sexiste, tandis que l'Arménie, le Cambodge et le Costa Rica ont élaboré des politiques, des cadres et des lois à l'appui des droits en matière de santé procréative.

53. Les collectivités ont entrepris d'accroître la sensibilisation à la santé et aux droits des femmes et des filles en matière de santé procréative et d'encourager l'adoption de mesures à cette fin. En vertu du programme de lutte contre les mutilations génitales féminines mis en œuvre conjointement avec l'UNICEF dans 15 pays africains, le nombre des collectivités qui ont déclaré abandonner cette

pratique est passé de 596 en 2010 à 2 900 en 2012. Au cours de la même période, la formation d'environ 88 000 agents de la santé, l'intéressement de dirigeants religieux et traditionnels et l'intégration des questions liées aux mutilations génitales féminines dans les politiques de quatre pays en matière de santé procréative et sexuelle ont contribué à ces résultats.

54. Dans 32 des 33 pays sur lesquels porte le plan, les organisations de la société civile ont reçu un appui en vue de créer un environnement public propice à l'égalité entre les sexes. Cet appui a pris des formes variables, allant de la sensibilisation de la police en Mongolie, au Népal et au Soudan du Sud, au recrutement de jeunes hommes au Nicaragua et en Afrique du Sud. Le FNUAP a également travaillé avec plus de 200 organisations non gouvernementales de femmes dans 11 États arabes en vue de créer un organisme régional pour mener des campagnes en faveur des droits des femmes.

55. La traduction en actions des politiques et des lois, et notamment l'affectation de ressources budgétaires suffisantes, demeure un problème majeur dans la plupart des pays. La résistance ancrée dans des normes sociales, par exemple à l'éradication du mariage d'enfants et de la violence sexiste, devra être surmontée. Les efforts soutenus du FNUAP ont contribué à ce que l'égalité entre les sexes et les droits en matière de procréation soient inscrits en bonne place dans les programmes politiques. Il convient toutefois de renforcer la capacité de responsabilisation et l'importance accordée aux besoins des groupes marginalisés, notamment des groupes autochtones. Au sein du système des Nations Unies, l'approbation du plan d'action à l'échelle du système sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, parallèlement aux marqueurs de l'égalité hommes-femmes, contribuera à renforcer cette responsabilisation.

56. L'élimination de la violence sexiste exige des interventions à tous les niveaux de la société, ce qui nécessite l'intégration de la prévention de la violence sexiste dans tous les programmes du FNUAP, ce qui est fait de façon systématique. Ainsi, la formation groupée des agents de santé et des fonctionnaires de police renforce le partage de l'information, la constitution de réseaux et la mise en place de passerelles entre les services de santé et les services de maintien de l'ordre.

## **Réalisation 6**

### **Meilleur accès aux services de santé en matière de sexualité et de procréation et à l'éducation sexuelle destinée aux jeunes (y compris les adolescents)**

57. Il ressort de données récentes que les taux de natalité parmi les adolescentes sont beaucoup trop élevés, se situant à 55 pour 1 000 dans ce groupe d'âge. Le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui identifient correctement les moyens de prévenir la transmission sexuelle du VIH et rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du VIH était de 35 % pour les hommes et de 30 % pour les femmes au cours de la période 2005-2009. Selon des enquêtes récentes dans les pays où l'épidémie est généralisée, le taux de personnes informées est encore souvent inférieur à 50 %<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les données de pays les plus récentes pour cet indicateur sont disponibles dans le rapport mondial d'ONUSIDA pour 2012: [http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/epidemiology/2012/gr2012/JC2417\\_GR%202012\\_Annexes\\_en.pdf](http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/epidemiology/2012/gr2012/JC2417_GR%202012_Annexes_en.pdf).

58. En collaboration avec l'UNICEF et l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le FNUAP a mis au point une initiative visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et un plan d'action pour éliminer les mariages d'enfants. À la suite du plaidoyer du Fonds basé sur des données factuelles, le Kirghizistan a inscrit pour la première fois l'interdiction des mariages d'enfants dans sa stratégie de développement.

59. Le FNUAP a aidé 95 pays (l'objectif était de 85) à renforcer leurs capacités de prestation aux jeunes de services essentiels de santé procréative et sexuelle, y compris en matière de prévention du VIH, de traitement et de soins. Grâce à cet appui, la Sierra Leone a engagé à l'intention des adolescents et des jeunes une stratégie multisectorielle pour lutter contre les taux élevés de grossesse parmi les adolescentes et les mariages d'enfants, tandis que l'Inde a rédigé une stratégie de santé axée sur l'égalité parmi les adolescents. En Géorgie, un projet pilote a été mené afin d'intéresser le secteur privé à la prestation gratuite de services de santé adaptés aux besoins des jeunes. À la Barbade et au Kazakhstan, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des décideurs afin d'éliminer les obstacles juridiques qui empêchent les adolescents de moins de 18 ans d'avoir accès aux services de santé sexuelle et procréative sans le consentement de leurs parents.

60. Le FNUAP a aidé 95 pays (l'objectif était de 80) à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes complets d'éducation sexuelle adaptée à l'âge. Cet appui a par exemple pris la forme d'examens des programmes d'enseignement et de formation de 200 créateurs de programmes et partenaires de la société civile en Afrique orientale et australe. Cela a amené le Lesotho, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Swaziland et la Zambie à revoir leurs programmes d'enseignement et, en 2011, la Namibie a diffusé une circulaire invitant certaines écoles sélectionnées qui comptaient plus de 250 élèves à avoir un enseignant pour l'apprentissage des compétences de vie.

61. L'éducation sexuelle continue néanmoins de ne pas faire n'unanimité malgré les preuves flagrantes de son efficacité : la qualité des programmes varie et les enseignants ont besoin de formations supplémentaires, de nombreux programmes pour les adolescents et les jeunes manquent de ressources pour atteindre les groupes cibles, et la viabilité est un problème pour la programmation des activités axées sur les jeunes. Un appui suivi du FNUAP s'impose pour consolider les politiques et renforcer les capacités nationales et infranationales au-delà du cycle de programmation des pays.

62. Par ailleurs, le personnel du FNUAP a besoin de compétences améliorées pour répondre aux problèmes des adolescents et des jeunes, et la programmation dans ce domaine doit être mieux ancrée dans des bases factuelles. La concrétisation du groupe des questions liées aux adolescents et aux jeunes permettra de résoudre le problème des compétences, tandis que la nouvelle stratégie pour les jeunes et les adolescents renforcera la programmation fondée sur des bases factuelles.

**Réalisation 7****Amélioration de la disponibilité et de l'analyse de données sur la base de données factuelles synthétisant la dynamique des populations, la santé en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification de la famille) et l'égalité des sexes**

63. Dès 2012, 58 pays avaient achevé, avec l'appui du FNUAP, leur cycle de recensements de la population et du logement prévus en 2010. Au cours des cinq dernières années, 112 pays ont procédé à une enquête nationale sur les ménages qui permet de procéder à une estimation de tous les indicateurs relatifs à l'OMD 5B.

64. Le FNUAP a appuyé le cycle de recensements de 2010 et d'autres sources de données permettant de suivre l'évolution des indicateurs de la CIPD et des OMD, et a renforcé les capacités de production et de diffusion des données tirées des recensements, enquêtes et autres données statistiques dans 103 pays (l'objectif était de 91). Les pays à forte incidence de VIH, comme le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland, ont reçu une assistance pour l'analyse de la mortalité à partir des données du recensement. En 2010, le FNUAP a lancé OMD5b+Info, système global de base de données ouvert à tous qui permet d'analyser les indicateurs de l'OMD5 et les principales variables des inégalités.

65. En 2012, en collaboration avec la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, le FNUAP a appuyé des applications à l'échelon national du système de base de données CensusInfo, notamment au Cambodge, en Équateur, au Guatemala, au Guyana, au Honduras et au Venezuela (République bolivarienne du).

66. Le FNUAP a joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités nationales pour la collecte et l'analyse de données sur lesquelles fonder l'élaboration des politiques. En 2012, le Kenya et l'Uruguay ont mené des analyses approfondies de la situation démographique sur la base du guide publié par le FNUAP. Celui-ci a collaboré avec la présidence du Comité des femmes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour une consultation visant à renforcer les capacités nationales de collecte, d'analyse et d'utilisation de données sur la violence à l'égard des femmes dans les plans et les programmes nationaux. Le FNUAP a collaboré avec l'UNICEF pour veiller à ce que les enquêtes en grappes à indicateurs multiples intègrent des données pouvant être utilisées à des fins de sensibilisation. En attendant, de nombreuses évaluations des programmes de pays rendent hommage au rôle du FNUAP dans le renforcement des capacités de collecte de données, et le rapport de 2011 établi par le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle place le FNUAP au quatrième rang des principaux contributeurs au développement de la statistique.

67. Le FNUAP continuera de renforcer les capacités nationales pour répondre aux principaux problèmes rencontrés : organisation des recensements dans les délais prévus, assurance de la qualité des données, fléchissement des taux de réponse, réactions de la population, préoccupations liées au respect de la vie privée, et utilisation optimale des résultats des recensements.

**D. Préoccupations transversales**

68. L'examen à mi-parcours du plan stratégique a recensé six questions transversales : a) intégration des besoins des jeunes, y compris les adolescents;

b) droits de l'homme et égalité des sexes; c) partenariats sans exclusive et maîtrise nationale; d) assistance humanitaire; e) réforme de l'Organisation des Nations Unies; et f) coopération Sud-Sud. Les deux premières de ces questions ont été traitées plus haut; les quatre autres sont traitées dans la présente section.

69. *Partenariats sans exclusive et maîtrise nationale.* L'enquête sur le partenariat de 2012 a confirmé que le FNUAP est largement considéré comme un précieux partenaire, particulièrement bien noté pour sa collaboration avec les gouvernements nationaux et la société civile. En revanche, l'enquête a montré que le FNUAP n'a que des liens de partenariat limités avec le secteur privé (voir annexe 9).

70. *Assistance humanitaire.* Le FNUAP a intensifié sa participation à l'assistance humanitaire et sa préparation aux situations d'urgence, aux processus de transition et de relèvement en matière de santé procréative, de violence sexiste et d'activités de collecte de données. Ses interventions ont porté sur tout un éventail de situations d'urgence allant des inondations localisées au Honduras aux catastrophes gigantesques telles que le tremblement de terre en Haïti, les inondations au Pakistan et les crises dans le Sahel et en République arabe syrienne. La stratégie humanitaire de deuxième génération du FNUAP, qui a été adoptée en 2012, contribue à intégrer la crise humanitaire dans tous les secteurs du FNUAP, facilitant ainsi une transition de l'action humanitaire dirigée depuis le siège à une action plus régionale, sous-régionale et impulsée par les bureaux de pays, tout en garantissant des interventions plus efficaces et mieux coordonnées, rapides et évolutives. Ainsi qu'il a été noté au paragraphe 52, le FNUAP a largement dépassé les objectifs planifiés et a activement appuyé les pays pour qu'ils renforcent leurs capacités et élaborent des politiques et des programmes de prévention de la violence sexiste.

71. Ainsi qu'il ressort de l'annexe 6, d'importants changements positifs sont intervenus dans les résultats obtenus par le FNUAP dans la lutte contre les situations d'urgence. Non seulement les interventions ont été multipliées, mais on observe une nette amélioration de l'efficacité opérationnelle. Ainsi, par exemple, le temps de réaction aux demandes de secours d'urgence a sensiblement diminué.

72. *Réforme de l'Organisation des Nations Unies.* Le Fonds a fourni la preuve de son solide attachement à une Organisation des Nations Unies plus cohérente et efficace en prenant la tête d'une participation active aux initiatives interinstitutions, et en participant à des programmes conjoints mondiaux, régionaux et nationaux. Le FNUAP a présidé divers forums du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et du Comité de haut niveau sur la gestion tels que le Groupe de haut niveau sur les modes opératoires normalisés de l'initiative « Unis dans l'action », le réseau de programmation et Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire du GNUD, le Comité de haut niveau sur la gestion - Réseau achats et le Réseau opérationnel et de financement commun. Le Directeur exécutif du FNUAP copréside l'examen et les préparatifs en cours du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement par le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination.

73. Le FNUAP opère dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général et en partenariat avec l'UNICEF, l'OMS, ONU-Femmes, la Banque mondiale et ONUSIDA (groupe Health 4+) afin d'accélérer les interventions visant à réduire la mortalité maternelle et néonatale, en particulier dans les pays où les taux de mortalité sont les plus

élevés. À l'échelon des pays, le FNUAP a participé à de nombreux programmes conjoints, soit 244 en 2010, 224 en 2011, et 196 en 2012.

74. Le rôle de premier plan du FNUAP est avéré dans les efforts de planification et de programmation entrepris pour combler certaines des lacunes recensées à l'occasion de l'examen de l'initiative « Unis dans l'action ». Ainsi, par exemple, le groupe officieux interinstitutions sur la planification stratégique créé par le FNUAP réalise des progrès conséquents dans l'harmonisation des cadres de résultats et autres outils de planification. En collaboration également avec le PNUD et l'UNICEF, des résultats considérables sont obtenus dans le suivi et le renforcement de la gestion axée sur les résultats conformément à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Par ailleurs, la notion de « résultats communs » récemment adoptée par le FNUAP offre des possibilités pour s'attaquer aux problèmes résiduels d'harmonisation et d'alignement au sein de l'Organisation des Nations Unies et au-delà.

75. *Coopération Sud-Sud.* Le FNUAP a soutenu la coopération Sud-Sud au fil des décennies et a actualisé sa stratégie en 2010. La nouvelle stratégie a suscité des initiatives au niveau régional. Ainsi, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a mis au point une plateforme de coopération Sud-Sud afin d'aider les pays à partager et à diffuser des connaissances et des données d'expérience pour renforcer la coopération. Cette plateforme fait l'objet d'essais pilotes dans des pays de la région. En 2012, le FNUAP a sponsorisé 183 initiatives de coopération Sud-Sud, dont 75 % étaient centrées sur des échanges de connaissances, de données d'expérience et de technologies, et sur le développement de capacités institutionnelles. Les principales fonctions du FNUAP ont consisté à : a) recenser les partenaires, experts et/ou institutions qualifiés; b) fournir des ressources financières; et c) aider à établir les mandats des initiatives.

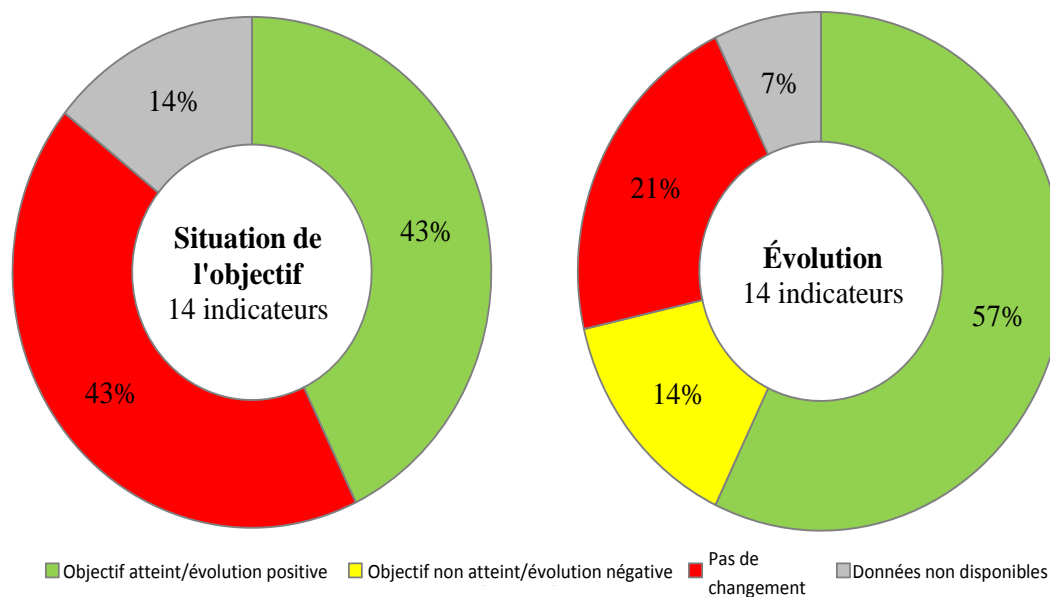
## V. Cadre de gestion axée sur les résultats<sup>4</sup>

76. La présente section offre une analyse des progrès enregistrés au titre des 14 indicateurs relatifs au cadre de gestion axée sur les résultats du plan stratégique pour 2012-2013. Il ressort de la figure 6 que les résultats de 2012 concernant le cadre de gestion axée sur les résultats ont été médiocres : les objectifs ont été atteints pour six indicateurs, ils ne l'ont pas été pour six autres et il n'y a pas de données disponibles pour deux autres.

---

<sup>4</sup> Voir annexe 11 pour un supplément de données sur les résultats de gestion.

Figure 6  
**Situation et évolution des objectifs pour les indicateurs du cadre de gestion axée sur les résultats**



### Produit 1

#### **Efficacité accrue des programmes par le renforcement de la programmation axée sur les résultats et fondée sur des données factuelles**

77. Entre 2008 et 2012, le FNUAP a renforcé la gestion axée sur les résultats et l'évaluation. Faisant fond sur la politique de gestion axée sur les résultats diffusée en 2001, des indications et des outils liés à cette gestion, des programmes et des méthodes d'évaluation fondés sur des preuves ont été élaborés et mis à la disposition de tous, notamment neuf modules en ligne sur la gestion axée sur les résultats. En 2010, 2011 et 2012, des cours de formation à la gestion axée sur les résultats ont été suivis par 651, 905 et 828 membres du personnel des bureaux de pays respectivement. En outre, ainsi qu'il a été indiqué à la section III, le Comité d'examen du Programme a contribué à améliorer la qualité des descriptifs des programmes de pays, notamment en mettant plus l'accent sur le respect de la gestion axée sur les résultats et les critères de programmation fondés sur des données factuelles.

78. L'application de la première politique d'évaluation du FNUAP, que le Conseil d'administration avait approuvée en 2009, a renforcé la fonction d'évaluation à tous les niveaux, en améliorant sensiblement la portée et l'utilisation des évaluations (voir annexe 10). Depuis 2010, le FNUAP a procédé à 91 évaluations de fin de programme de pays et à trois évaluations thématiques. Alors qu'en 2009, seulement 35 % des programmes de pays avaient fait l'objet d'une évaluation de fin de programme, 100 % des programmes de pays qui étaient soumis au Conseil d'administration en 2012 pour approbation étaient accompagnés de l'évaluation de fin de programme correspondante. Depuis sa création en 2011, le Comité d'examen du Programme veille systématiquement à ce que les recommandations clés des

évaluations de fin de programme soient intégrées dans les descriptifs de programme de pays avant que ces derniers ne soient soumis au Conseil d'administration pour approbation.

79. S'agissant de la suite donnée aux recommandations, un système de traçage des mesures décidées par la direction a été institué et l'élaboration des réponses de la direction est passée de 20 % en 2010 à 78 % en 2011. Des changements importants sont intervenus dans la demande et l'utilisation de preuves factuelles pour la programmation après la publication du guide de 2010 sur la programmation fondée sur des preuves factuelles, le premier dans le système des Nations Unies, et la mise au point de divers outils qui encouragent une utilisation systématique de ces preuves.

80. Pour améliorer encore la fonction d'évaluation du FNUAP, le Directeur exécutif a, en 2012, demandé au Bureau des services de contrôle interne de l'ONU d'entreprendre un examen indépendant de la politique d'évaluation du Fonds. Le Bureau des services de contrôle interne a formulé un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer la politique d'évaluation, dont les suivantes : a) établir des liens plus explicites entre les activités d'évaluation et les missions et buts du FNUAP; b) mieux définir la portée des activités d'évaluation de l'organisation et de celles au niveau des programmes; c) mieux articuler l'indépendance de l'évaluation; et d) définir de manière claire et sans ambiguïté les fonctions et les responsabilités de l'évaluation. L'examen a mis en lumière la nécessité de combler efficacement les lacunes dans la planification et l'ordre de priorité des évaluations, l'affectation des ressources, les procédures de suivi, les perspectives en matière d'égalité des sexes et de droits fondamentaux, de collecte, de stockage, de partage et d'utilisation des enseignements tirés, et enfin de meilleure prise en compte des besoins et des caractéristiques des différents pays. Une politique révisée de l'évaluation sera soumise à la session annuelle du Conseil d'administration en 2013.

81. Le suivi des résultats n'a pas encore été pleinement intégré dans la programmation du FNUAP, en partie du fait que les cadres du programme qui avaient été approuvés avant 2010 ne s'y prêtaient pas pleinement. Le FNUAP veillera à ce que ses nouveaux programmes contiennent des cadres appropriés susceptibles d'aller dans le sens d'un suivi des résultats et de meilleures évaluations.

## **Produit 2**

### **Renforcement de la bonne gestion des ressources par une efficacité accrue et la gestion des risques**

82. Le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies a émis des réserves au sujet des états financiers du FNUAP pour l'exercice biennal 2008-2009, principalement en raison des lacunes constatées dans la gestion de projets exécutés sur le plan national (NEX). Le Directeur exécutif et d'autres hauts fonctionnaires de l'organisation ont décidé de faire de la responsabilisation et d'une réponse efficace à l'opinion d'audit la priorité absolue du FNUAP, notamment en mettant en place un Comité de suivi des audits qui est présidé par le Directeur exécutif, et en procédant régulièrement à un suivi des questions de gestion financière avec les bureaux de pays. Le Comité vérifie la prompte mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et de la Division des services de contrôle interne du Fonds. Il en



est résulté une forte diminution du nombre des recommandations d'audit interne en suspens : plus de 400 des 500 recommandations en suspens ont été appliquées au cours des 14 mois qui ont précédé janvier 2013. Cela a amené le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies à émettre une opinion sans réserves au sujet des états financiers pour l'exercice biennal 2010-2011.

83. Par ailleurs, un cabinet international d'audit a été chargé de vérifier tous les rapports d'audit relatifs à des projets exécutés sur le plan national (NEX). Cette démarche institutionnalisée a augmenté la responsabilité de la direction de chaque unité dans le suivi des conclusions de l'audit. Les efforts de suivi ont notamment porté sur le renforcement des opérations d'exécution et des capacités de gestion financière des partenaires moyennant l'évaluation des capacités, la formation et l'appui technique, le contrôle par sondage et des visites de suivi portant à la fois sur le programme et sur le personnel chargé des opérations sur le terrain.

84. Les activités et les efforts du FNUAP ont conduit à une amélioration sensible des résultats d'audit des projets exécutés sur le plan national (NEX). La proportion des rapports d'audit défavorables est tombée de 22 % en 2009 à 8 % en 2011. Celle des avances sur le compte du fonds de fonctionnement du FNUAP qui auraient dû être remboursées a été ramenée de 9,9 % en 2010 à 6,0 % en 2011 et à 2,9 % en 2012.

85. La part des dépenses de gestion renouvelables par rapport à l'ensemble des recettes pour l'exercice 2012-2013, soit 10,8 %, est dans l'ensemble conforme aux objectifs fixés, les dépenses étant effectivement maintenues dans les limites des ouvertures de crédits approuvées. La nouvelle classification des coûts adoptée par le Conseil d'administration a été appliquée pour l'exercice 2012-2013; il n'existe pas de données comparables concernant l'évolution des dépenses effectives dans la catégorie des dépenses de gestion renouvelables pour la période 2008-2011. Toutefois, si on les compare aux chiffres recalculés de la part de ces dépenses dans le budget de 2010-2011, soit 14,9 %, les dépenses de gestion renouvelables ont diminué par rapport aux recettes en 2012-2013. Le FNUAP continuera de suivre de près ce rapport afin de s'assurer que les activités de gestion sont menées avec efficacité et que l'essentiel des ressources continue de financer les activités au titre des programmes.

### **Produit 3**

#### **Effectif approprié pour le FNUAP, composé de cadres très performants pour accomplir sa mission**

86. Pendant la durée du plan stratégique, et plus particulièrement à la suite de l'examen à mi-parcours, le FNUAP s'est attaché à la gestion des aptitudes et à la planification de la relève en prévision des retraites attendues. En conséquence, le taux de vacance de postes a été ramené du niveau de 17 % qu'il atteignait en 2010 à l'objectif de 15 % qui avait été fixé pour 2012. Toutefois, ainsi que cela avait été signalé dans l'examen à mi-parcours, le nombre considérable des membres du personnel qui approchent de l'âge de la retraite est préoccupant et la question n'a pas encore été pleinement réglée : aussi bien en 2010 qu'en 2012, pas moins de 14 % des membres du personnel avaient 56 ans ou plus.

87. Le système d'évaluation et d'amélioration des résultats du personnel du Fonds, qui porte sur des questions de responsabilité des résultats, notamment par le biais de

l'évaluation « panoramique » confidentielle, demeure l'une des valeurs sûres dans le système des Nations Unies et a été adopté par d'autres organismes des Nations Unies. De plus en plus, l'attribution des notes est plus réaliste et les membres du personnel qui sont considérés comme ne répondant pas à ce que l'on attendait d'eux sont licenciés par l'organisation. En dépit de cela, l'opinion des membres du personnel concernant la question de savoir si le FNUAP aborde comme il convient le problème des résultats insuffisants n'a changé que de manière marginale, passant de 30 à 33 % entre 2010 et 2012, mais sans atteindre l'objectif de 38 % qui avait été fixé pour 2012. Malgré cela, 94 % des membres du personnel considéraient qu'ils étaient directement tenus responsables de leurs résultats.

88. Une remarquable réalisation pendant la durée du plan stratégique a été la réussite de la restructuration du Fonds, commencée en 2008, pour en faire une organisation plus orientée vers l'action de terrain. Afin de mener efficacement à bien cette procédure, le FNUAP a élaboré un plan complet de gestion du changement qui comprenait notamment les éléments suivants : a) gestion d'un programme de contrats de séparation avant terme; et b) foires à l'emploi et équivalences d'emploi. Ce plan insistait sur l'importance de communications régulières avec les membres du personnel et les missions afin de préciser les conditions de la cessation de service et de fournir des conseils aux fonctionnaires affectés concernant leur carrière. Le FNUAP a également lancé un outil – « les notes, transfert de connaissances » – afin d'atténuer les pertes de la mémoire institutionnelle et pour assurer une transition structurée au moment du départ des fonctionnaires. Les instructions concernant ces notes sont considérées comme une pratique optimale et ont été adaptées par d'autres organisations du système des Nations Unies.

89. La restructuration du FNUAP a accru la charge qui pesait sur les ressources disponibles pour apporter un appui plus spécifique aux bureaux régionaux. Pour cela, des consultations ont régulièrement été organisées avec les administrateurs hors siège, les capacités des administrateurs chargés des opérations ont été élargies à la formation des ressources humaines, un nouveau programme de certification dans le domaine de la gestion des ressources humaines a été lancé et un guide du recrutement a été publié à l'intention des administrateurs.

90. La concurrence accrue pour le recrutement d'administrateurs appropriés, à laquelle s'ajoutent des conditions de vie difficiles et une insécurité croissante, continuent de compliquer le recrutement de personnel. Le FNUAP a adopté une approche globale comprenant : a) des stratégies de recrutement avec fichiers de candidats, missions de sensibilisation et recours aux réseaux sociaux; b) possibilités de formation et d'apprentissage, en insistant tout particulièrement sur le renforcement du « banc de touche » du Fonds et la constitution de réserves de cadres; c) développement de programmes d'apprentissage institutionnel; et d) possibilités de développement des carrières.

#### **Produit 4**

##### **Financement sûr, à large assise et stable correspondant aux ressources nécessaires à l'exécution du plan stratégique**

91. Le FNUAP a continué de dépasser les objectifs de mobilisation de ressources de son plan stratégique d'ensemble. Entre 2008 et 2010, les objectifs concernant aussi bien les ressources ordinaires que les contributions de cofinancement ont été

dépassés. En 2011 et en 2012 toutefois, il s'en est fallu de 4 et 12 % respectivement pour que l'objectif concernant les ressources ordinaires soit atteint. En 2012, l'objectif global a été dépassé de 16 % malgré la chute des ressources ordinaires en raison d'une augmentation substantielle des contributions de cofinancement. Au total, 963,2 millions de dollars ont été mobilisés en 2012 (437,5 millions de dollars pour les ressources ordinaires et 525,7 millions de dollars pour le cofinancement).

92. Dans le passé, la proportion des ressources ordinaires dans l'ensemble des contributions était restée saine : 57 % en 2008 contre 51 % en 2011. Cette tendance s'est inversée pour la première fois en 2012 : 45 % pour les ressources ordinaires et 55 % pour le cofinancement. La part de plus en plus grande des ressources affectées à des fins spécifiques par rapport aux ressources ordinaires sans affectation spéciale est un nouveau problème pour les organismes des Nations Unies. Ainsi que l'a réaffirmé l'Assemblée générale dans la résolution 67/226, les ressources autres que les ressources de base ne peuvent se substituer aux ressources de base et devraient être plus souples et prévisibles afin de réduire les coûts de transaction et la fragmentation.

93. Le FNUAP a l'une des bases de financement les plus étendues dans le système des Nations Unies (148 donateurs en 2012, dont sept pour le cofinancement uniquement) et s'est employé à renforcer ses relations avec de nouveaux donateurs. Néanmoins, environ 97 % des contributions au titre des ressources ordinaires proviennent de 15 donateurs seulement. Afin d'élargir la base de l'appui au FNUAP et au regard de l'austérité financière croissante des donateurs traditionnels et du ralentissement de l'aide au développement, le Fonds fait une priorité du développement de partenariats stratégiques avec de nouveaux donateurs et des pays à revenu intermédiaire. Si toutefois l'aide de donateurs non traditionnels augmente progressivement, elle est sujette aux variations de l'économie mondiale et souvent d'une portée limitée. Néanmoins, conformément à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, le Fonds continuera d'élargir et de diversifier sa base de donateurs et de multiplier ses efforts pour obtenir des ressources ordinaires et des ressources de cofinancement qui soient « plus prévisibles et flexibles, moins étroitement préassignées et mieux alignées sur les priorités des pays de programme » et sur le plan stratégique du FNUAP.

## VI. Éléments de décision

94. Le Conseil d'administration pourra décider de :

a) *Prendre acte* des documents qui constituent le rapport du Directeur exécutif pour 2012 : DP/FPA/2013/3 (Part I, Part I/Add.1 et Part II);

b) *Se féliciter* des progrès réalisés dans la mise en œuvre des cadres de résultats du plan stratégique du FNUAP;

c) *Reconnaître* les efforts entrepris par le FNUAP en vue de mettre en œuvre la direction et les recommandations de l'examen à mi-parcours du plan stratégique, 2008-2013, au moyen du plan d'activité;

d) *Fournir* des orientations sur les éléments contenus dans le prochain plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017.